



210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger

**NIF :41600100000007**

**Direction Générale de l'Administration des Moyens**

**Direction des Moyens Généraux**

**Sous-Direction des Projets**

**Service des Marchés**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°08 / BA / DGAM / DMG / SDP / SM / 2026**

La Banque d'Algérie lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant:

**MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE –SUIVI ET CONTROLE) DU PROJET DE REALISATION  
DU NOUVEAU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE BENI ABBES.**

Les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études **agrés par Le Conseil National de L'Ordre Des Architectes**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des Charges y afférent, moyennant la somme de cinq **mille Dinars Algériens (5.000,00DA)** à l'adresse ci-après :

Banque d'Algérie  
Direction Générale de l'Administration des Moyens  
Direction des Moyens Généraux  
Sous - Direction de l'Administration Générale  
Service des Marchés  
210, rue Hassiba Ben Bouali /Alger  
1<sup>er</sup> étage, Bureau ED03  
Téléphone : (021) 67 52 32/Fax : (021) 67.52.19

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques ,Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n° 216, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger,** sous double enveloppe fermée.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte du BET soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°08/ BA / DGAM / DMG /SDP/ SM / 2026**  
**MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE - SUIVI ET CONTROLE) DU PROJET DE REALISATION**  
**DU NOUVEAU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE BENI ABBES**  
**« A NE PAS OUVRIR ».**

Seules les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner.

Dans le cas d'un groupement momentané de bureaux d'études, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord .

**Il est exigé que le soumissionnaire :**

- Ait réalisé au moins un (01) projet similaire que le projet objet du présent cahier des charges durant les quinze (15) dernières années ;  
Il est entendu par projet similaire, un projet comprenant « étude et suivi d'un projet neuf en tous corps d'état d'un siège de banque ou d'un projet neuf en tous corps d'état de catégorie « D » et plus. (Sauf logements) ».
- Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des trois dernières (03) années , au minimum égal ou supérieur ,à cinq (5.000.000 ,00 DA) millions de dinars algériens .

**A noter que la visite du site de projet est obligatoire.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 27 Avril 2026 à 16h00 mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1<sup>er</sup> étage : salle BESSEKHOUD, le Mardi 28 Avril 2026 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres **cent vingt (120) jours** à compter de la date **d'ouverture des plis**.